

Le DICRIM

Document d'Information
Communal sur
les Risques Majeurs

Document à conserver



**RISQUES
NATURELS**



**RISQUES
TECHNOLOGIQUES**



AUTRES RISQUES

Adoptons les bons réflexes !

Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) vous informe sur les événements majeurs d'origine naturelle, technologique ou sanitaire auxquels vous pourriez être confrontés à Guyancourt.

Éditorial



Chers concitoyens,

Face aux risques majeurs, l'anticipation, la préparation et l'implication de chacun sont des facteurs essentiels de protection.

C'est la raison pour laquelle notre ville s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde.

Cette organisation est destinée à faire face, aussi efficacement que possible, à des situations très diverses telles que les catastrophes naturelles ou technologiques.

Aucune commune n'est à l'abri de la survenance de phénomènes météorologiques ou d'accidents technologiques majeurs.

Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a pour ambition de vous informer et de vous permettre d'adopter les meilleurs réflexes.

Je vous invite à le lire et à le conserver précieusement.

Vous y trouverez des informations et des conseils pratiques et utiles. Il indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde pour faire face aux risques majeurs susceptibles d'affecter notre ville.

Parce que nous sommes tous acteurs de notre sécurité et de notre protection, anticipons ensemble !

*Votre Maire
François Morton*



Risques majeurs

Le risque majeur est la possibilité d'un évènement d'origine naturelle ou anthropique, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

L'existence d'un risque majeur est liée :

→ d'une part à la présence d'un évènement dangereux appelé l'aléa (tempête, explosion, séisme...);

→ d'autre part à l'existence d'enjeux, qui représentent l'ensemble des personnes et des biens pouvant être affectés par l'évènement dangereux appelé l'aléa.

Les principaux risques majeurs en France :



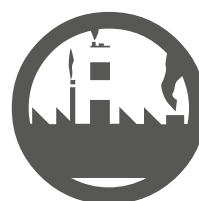
INONDATION



MOUVEMENTS DE TERRAIN



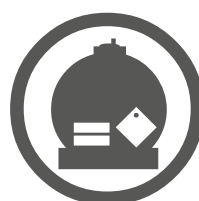
TEMPÊTE



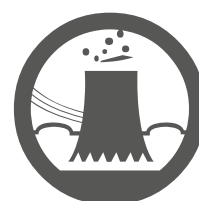
RISQUES INDUSTRIELS



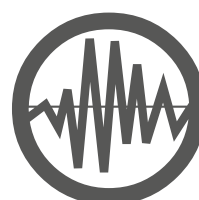
RISQUE CANALISATION



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



NUCLÉAIRE



SÉISME



Risques naturels

INONDATION

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, principalement provoquée par des pluies importantes, durables et localisées. La commune de Guyancourt est soumise aux crues de la Bièvre et aux ruissellements sur versant.

SÉISME

Un séisme, ou tremblement de terre, se traduit en surface par des vibrations du sol. Il provient de la fracturation des roches en profondeur.

MOUVEMENTS DE TERRAIN

Les mouvements de terrain (glissements de terrain, écroulements et chutes de blocs, coulées boueuses, effondrements de cavité, retrait-gonflement des argiles) regroupent un ensemble de déplacements du sol ou du sous-sol.

TEMPÊTE

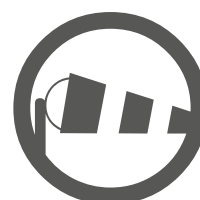
Les tempêtes sont de violentes perturbations atmosphériques qui génèrent des risques de dommages allant de simples dégâts matériels mineurs jusqu'à des ravages catastrophiques impliquant des victimes.



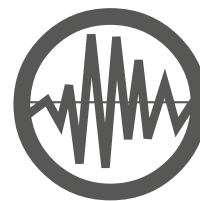
Inondation



Mouvements de terrain



Tempête



Séisme

Le climat

Les perturbations du système climatique entraînent des effets néfastes observables sur les écosystèmes et les sociétés humaines du monde entier : les événements météorologiques extrêmes ont lieu plus souvent et sont plus intenses.



Risques technologiques

NUCLÉAIRE

Un risque nucléaire est la conséquence d'un accident conduisant à un rejet d'éléments radioactifs. Il peut survenir lors d'accidents de transport ou en cas de dysfonctionnement grave sur une installation nucléaire industrielle.

INDUSTRIEL

Lorsqu'un accident frappe un établissement industriel, il est qualifié d'accident industriel. Ses conséquences pour le personnel, les populations avoisinantes, l'environnement sont variables selon les cas.

CANALISATION

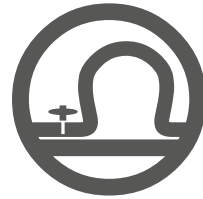
La fuite ou la rupture d'une canalisation peut provoquer, à l'instar des autres modes de transport, trois types d'effets qui peuvent être associés : explosion, incendie et dégagement de nuage toxique.

TRANSPORT

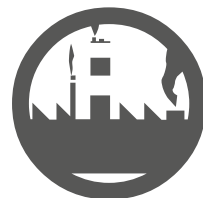
Le risque transport est consécutif à un accident se produisant lors du transport par voie routière, ferroviaire, aérienne, voie d'eau, canalisation. Les effets sont mécaniques et liés au carburant et à l'énergie de déplacement, mais aussi aux matières transportées (Transports de matières dangereuses).



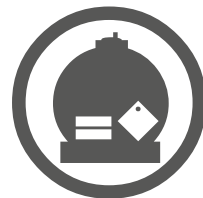
Nucléaire



Canalisation



Industriel



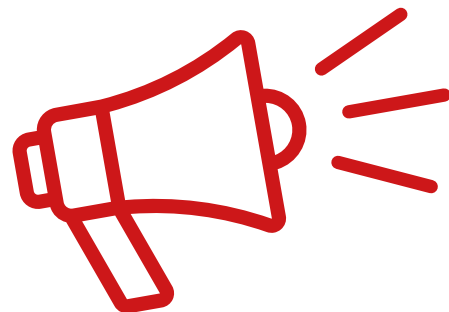
Transports

Le risque technologique regroupe :

- le risque industriel ;
- le risque de rupture de barrages ;
- le risque nucléaire ;
- le risque lié au transport de matières dangereuses.

Alerte

En cas de risque majeur



Tout comme le Préfet du département, le Maire, au titre de son pouvoir de police, alerte et informe ses concitoyens d'une menace ou d'un événement majeur mettant en jeu leur sécurité.

CANAUX D'ALERTE :



FR-Alert est un dispositif d'alerte et d'information des populations. Déployé sur le territoire national depuis fin juin 2022, FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

Si vous vous trouvez dans l'une des zones concernées par un danger imminent, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.



<https://www.ville-guyancourt.fr/>



<https://www.facebook.com/Guyancourt>



<https://www.instagram.com/villedeguyancourt/>



Messages diffusés par la Police Municipale et/ou les autres services de la ville

AUTRES CANAUX D'ALERTE :



France Info
105,7 FM



Radio Sensations
93.4 FM



Canal 30
depuis une box internet

Des consignes générales

En cas de risque majeur

CE QU'IL FAUT FAIRE...



Se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur et fermer l'ensemble des issues.



S'informer de l'évolution de la situation.



Respecter rigoureusement toutes les consignes diffusées par les autorités notamment préfectorales et municipales (messages diffusés par la Police Municipale, par la radio, sur le site de la ville...)

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE...



Éviter de vous déplacer. Ne pas aller chercher vos enfants à l'école.

Les enseignants et les éducateurs sont là pour assurer leur sécurité.



Ne pas téléphoner, garder libres les lignes pour les secours.



Ne pas fumer, éviter de faire des flammes et des étincelles.



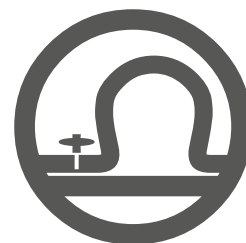
Risques technologiques

TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (TMD)

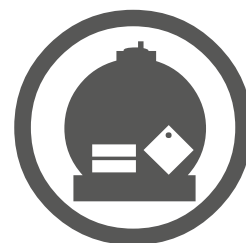
Le risque majeur lié au Transport de Matières Dangereuses (TMD) est consécutif à un accident pouvant se produire lors du transport (par voie routière, ferroviaire ou par canalisation) de marchandises dangereuses.

Selon la nature du/des produit(s) impliqué(s), il est possible d'observer une combinaison de plusieurs effets : explosion, incendie, émanation de toxiques, pollution des sols et/ou des eaux, etc. Par leurs stockages, des établissements industriels ou des stations-services peuvent présenter un danger équivalent.

Risques technologiques à Guyancourt



Canalisation



Transports

QUE DOIS-JE FAIRE OU NE PAS FAIRE ?

Consignes générales à respecter



Consignes spécifiques au TMD



S'éloigner de la zone d'accident



Alerter les secours



Rester confinés



Ne pas s'exposer aux produits chimiques



Inondations

Les crues de la Bièvre sont possibles. Ces crues exposent certains d'entre nous. Des inondations par ruissellement lors de pluies exceptionnellement intenses sont aussi possibles sur tout le territoire communal.

Risques naturels à Guyancourt



Inondation



Tempête



Mouvements de terrain

QUE DOIS-JE FAIRE OU NE PAS FAIRE ?

Consignes générales à respecter



Consignes spécifiques aux inondations



Couper l'électricité et le gaz

Obturer les entrées d'eau



Gagner les hauteurs. Ne pas descendre dans les parkings souterrains ni dans les caves



Ne pas s'engager dans une zone inondée, ni en voiture, ni à pied

ATTENTION ! Moins de 30 cm d'eau peut emporter un véhicule.



Tempêtes

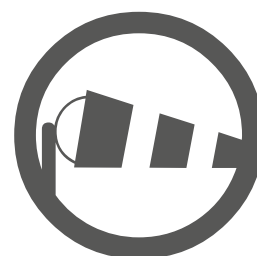
Les tempêtes sont de violentes perturbations atmosphériques qui peuvent toucher le territoire national en tous points, y compris à Guyancourt.

Ce risque majeur est souvent accompagné de fortes précipitations, voire d'inondations, pouvant endommager les bâtis, les réseaux de transport, provoquer la chute d'objets tels les arbres, les lignes électriques, etc.

Risques naturels à Guyancourt



Inondation



Tempête



Mouvements de terrain

QUE DOIS-JE FAIRE OU NE PAS FAIRE ?

Consignes générales à respecter



Consignes spécifiques en cas de tempête



Ranger ou fixer les objets sensibles au vent



Ne pas s'approcher des arbres



Ne pas s'approcher des lignes à terre



Mouvements de terrain

Les mouvements de terrain (glissements de terrain, écoulements et chutes de blocs, coulées boueuses, effondrements de cavité, retrait-gonflement des argiles) regroupent un ensemble de déplacements du sol ou du sous-sol. Des glissements de terrain sont possibles à Guyancourt.

Risques naturels à Guyancourt



Inondation



Tempête



Mouvements de terrain

QUE DOIS-JE FAIRE OU NE PAS FAIRE ?

Consignes générales à respecter



Consignes spécifiques aux mouvements de terrain



Évacuer le bâtiment et s'éloigner



Fermer le gaz, couper l'électricité



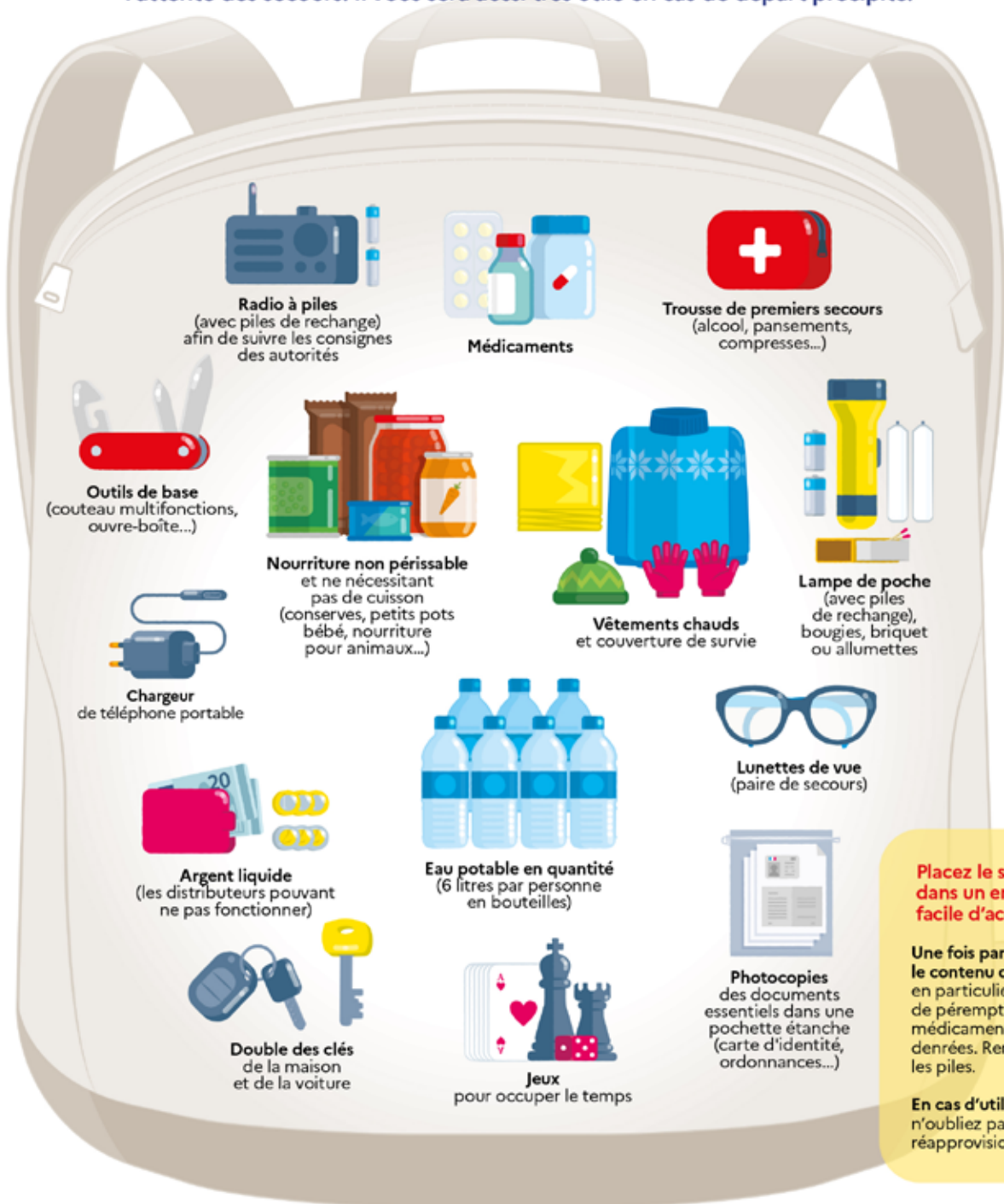
Ne pas s'approcher des bâtiments endommagés

Au cas où...

Votre kit d'urgence



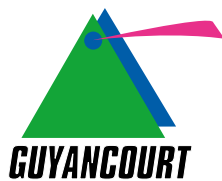
Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



**Placez le sac
dans un endroit
facile d'accès !**

**Une fois par an, vérifiez
le contenu de votre kit,
en particulier la date
de péremption des
médicaments et des
denrées. Remplacez
les piles.**

**En cas d'utilisation,
n'oubliez pas de le
réapprovisionner !**



Ville de Guyancourt
14 rue Ambroise-Croizat - BP 32 - 78041 Guyancourt Cedex
Tél : 01 30 48 33 33 - Fax : 01 30 48 33 49
www.ville-guyancourt.fr